

Térence moralisé: les sententiae de Térence selon le commentaire attribué à Donat

Bruno Bureau

► **To cite this version:**

Bruno Bureau. Térence moralisé: les sententiae de Térence selon le commentaire attribué à Donat. Christine Mauduit et Pascale Paré-Rey. Maximes théâtrales en Grèce et à Rome, de Boccard, pp.6-23, 2011, Collection du Centre d'Etudes et de Recherches sur l'Occident Romain, 978 2 904974 41 0. hal-00879725

HAL Id: hal-00879725

<https://hal-univ-lyon3.archives-ouvertes.fr/hal-00879725>

Submitted on 7 Nov 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Térence moralisé : les *sententiae* de Térence selon le commentaire attribué à Donat

Bruno Bureau

Dans son article « Sentences et proverbes dans la littérature et la rhétorique », G. Calboli signalait à la fois l'intérêt pour l'étude des énoncés proverbiaux des sentences de Térence telles que Donat les commente et la grande difficulté de saisir dans la terminologie du commentateur la distinction exacte entre ce qui relève de la sentence, du proverbe, et de la maxime¹. La présente étude se situera dans le prolongement de cette approche, mais, dans l'étude de détail du texte, nous nous limiterons aux passages où le commentateur use du mot *sententia* ou de l'adverbe correspondant *sententiosus*. La raison de ce choix est simple, et nous nous en expliquerons dans notre première partie : il s'agit en effet de nuancer l'idée, défendue par G. Calboli, selon laquelle la terminologie du commentateur pourrait être flottante. Nous tenterons au contraire de montrer que, pour parfois complexe que soit la terminologie de Donat, elle assure avec un taux élevé de probabilité une définition assez claire de la *sententia* qui permet de travailler sur le matériau rangé sous cette dénomination sans trop de risque d'erreur ou de confusion.

Un mot, pour mémoire, avant d'aborder l'analyse, sur ce que l'on appelle traditionnellement le commentaire de Donat à Térence². Ce texte est sans nul doute une compilation de commentaires antérieurs probablement d'auteurs et d'époques variées, et il n'est absolument pas certain que ce nous lisons sous le nom de *Donati commentum* soit intégralement le commentaire de Donat et ne soit que lui. Tout au plus peut-on raisonnablement considérer que le texte remonte, pour son noyau, à défaut de Donat lui-même, à la tradition interprétative térentienne telle qu'elle existait au milieu du IV^e siècle. Le commentaire comprend environ 1200 pages dans l'édition de référence donnée par Paul Wessner en 1902 et prend la forme d'une explication vers à vers de toutes les comédies de Térence sauf l'*Héautontimoroumenos* dont le commentaire est perdu, à supposer, ce qui est débattu, qu'il ait jamais existé. Le commentaire du *Phormion* sans doute gravement lacunaire, comprend sur une partie de l'acte 2 les traces d'une double rédaction qui peut expliquer la genèse de l'ensemble du texte, comme fusion de deux commentaires peut-être tous deux issus de l'enseignement même de Donat. Tel qu'il nous est transmis, le texte pose donc évidemment de graves questions d'auctorialité et même d'intégrité, que nous n'aborderons pas ici, sauf incidemment. Nous considérerons pour le sujet qui nous occupe le texte tel qu'il a été édité par Wessner comme un tout, appelé par convention commentaire de Donat, mais sans prendre parti sur la genèse et la paternité de ce texte.

Malgré sa genèse sans doute complexe et les hasards de sa transmission, ce texte présente toutefois une véritable cohérence dans la manière de relier la *sententia* aux autres formes brèves

¹ CALBOLI G. (1999 : 51) écrit à propos du commentaire d'*Eun.* 422-429 (voir *infra*) : « le soldat Thrason présente un proverbe et le parasite Gnathon simule par flatterie de croire qu'il a été inventé par Thrason lui-même... Il semble alors facile de passer du proverbe à la *sententia*. Mais c'est trop facile, et en effet Donat appelle l'expression *lepu'tute's, pulpamentum quaeris ?* tantôt *sententia*, tantôt proverbe... en suivant les derniers mots de Donat, je dirais qu'on *doit se méfier de lui* ». C'est moi qui souligne. On verra au contraire dans ce qui suit qu'il vaut mieux ici se fier à Donat et le laisser nous expliquer lui-même comment fonctionne son système de dénomination.

² Peu d'études d'ensemble ont été consacrées au commentaire de Donat. On trouvera une bibliographie jusqu'au milieu des années 80, dans HERZOG R. (1993 : 163-181). L'étude récente la plus complète pour le sujet qui nous intéresse est celle de JAKOBI R. (1996). Nous lirons Donat dans l'édition de P. Wessner (1902), revue dans BUREAU B., INGARAO M., NICOLAS C., RAYMOND E. (2009).

que sont les proverbes, les adages et les maximes. Nous verrons ensuite comment Donat, même s'il paraît accorder à ces sentences une certaine valeur moralisatrice, s'abstient pour autant d'une lecture moralisée de Térence, et envisage avant tout les sentences dans une logique dramaturgique et fonctionnelle.

1-Les ambiguïtés terminologiques et citationnelles du commentateur.

La principale difficulté pour repérer ce que Donat considère comme des maximes ou des sentences résiderait dans la terminologie qu'il utilise pour les désigner et en particulier dans la manière dont il les distingue des proverbes. On sait que c'est une difficulté récurrente dans l'examen des maximes et sentences. Toutefois Donat paraît sur ce point pouvoir apporter des éclaircissements terminologiques intéressants et faire montre d'une réelle réflexion sur les divers types d'énoncés brefs. Nous nous efforcerons ici de dégager la différence entre la *sententia* chez Donat et les autres formes brèves en montrant comment le commentateur, loin de confondre les termes, parvient à les ordonner et à les articuler d'une manière à la fois claire et signifiante.

Il est vrai que pour Donat il existe un lien certain entre ce qu'il nomme *prouerbiūm* ou *παροιμία* et ce qu'il nomme *sententia* lorsque le mot désigne autre chose qu'un simple énoncé, une phrase (angl. *sentence*) et que ce lien pourrait engendrer des confusions terminologiques ou tout au moins révéler que de telles confusions existent dans l'esprit du commentateur. Par exemple en *Phor.* 203, ce que nous nommons, nous, une maxime ou une sentence comme *fortis fortuna adiuvat* est analysé par lui comme *παροιμία*³ au même titre que de vrais proverbes comme *aduersum stimulum calces* (« regimber à l'éperon » en *Phor.* 78⁴).

Toutefois, Donat ne confond absolument pas proverbe et sentence, *prouerbiūm* et *sententia*, *παροιμία* et *γνώμαι*⁵, il les place plutôt dans un rapport d'inclusion : le proverbe et la sentence ont en commun d'être *prouerbiūm* / *παροιμία*, mais dans cette catégorie, il faut distinguer le proverbe proprement dit de la *sententia*. On le voit très clairement, en *Andr.* 426, 1, à propos du mot *uerbum*. Térence fait dire à l'esclave Byrrhia déçu par l'attitude de Pamphile qu'il avait tenu jusqu'ici pour un jeune homme très bien :

nullane in re esse quoiquam homini fidem ! / uerum illud uerbumst, uolgo quod dici solet, / omnis sibi malle melius esse quam alteri.

« on ne peut jamais se fier à personne ! Il est vrai le mot qu'on dit toujours : tout le monde préfère son bonheur à celui des autres ».

et Donat commente :

*VERVM ILLVD VERBVM EST id est prouerbiūm et sententia. 2 {Et}*⁶ *sic ueteres uerbum pro sententia.*

VERVM ILLVD VERBVM EST c'est-à-dire un proverbe et une sentence. 2 {Et} c'est ainsi qu'on employait dans la langue archaïque *uerbum* pour dire « une sentence ».

Il est extrêmement important de noter que le grammairien écrit *prouerbiūm* et *sententia* et non *prouerbiūm* uel *sententia*, car de toute évidence les deux ne sont pas interchangeables.

³ C'est même le seul commentaire qu'il donne de ce passage. OTTO A. (1962 : 144) souligne, à juste titre, le caractère extrêmement courant de ce proverbe dans la littérature latine, mais il indique également que l'énoncé peut avoir été pris par Térence chez Ménandre (frg 572 : τόλμη δικαία και θεός συλλαμβάνει).

⁴ *ADVERSVM STIMVLVM CALCES παροιμία cum ἐλλείψει : deest enim iactare.* (« proverbe avec ellipse ; il manque en effet *iactare* »). Sur ce proverbe, voir OTTO A. (1962 : 331-332). C'est lui qui sert à Diomède (GLK 1, 462) comme modèle de proverbe illustrant la définition donnée qui est très proche de celle de Donat, voir *infra*.

⁵ Contrairement à une pratique globale du Latin selon ACHARD G. (1999 : p. 92).

⁶ Ici comme dans la suite les accolades désignent les passages attribués à la seconde main par l'édition Wessner.

Le *proverbium* paraît ici viser à la forme (généralité, concision)⁷, la *sententia* le caractère moral de l'énoncé, aveu de scepticisme sur le genre humain mené uniquement par l'égoïsme. En ce sens, Donat fait droit à la définition rhétorique de la *sententia* telle que la donne la *Rhétorique* à *Herennius* (4, 24)⁸ :

sententia est oratio sumpta de uita, quae aut quid sit aut quid esse oporteat in uita breuiter ostendit.

« Une sentence est un énoncé tiré de la vie qui montre de manière brève ce qui existe ou ce qui devrait exister dans la vie ».

Un contre-exemple pourrait paraître fourni par *Andr.* 566, mais en réalité il s'agit bien d'une confirmation de ce que nous venons de voir. Au moment d'engager sa fille avec Pamphile, Chrémès veut obtenir de Simon, le père de Pamphile, toutes les garanties possibles. Simon lui laisse alors entendre que ce mariage pourrait n'être qu'une simple mise à l'épreuve de la constance du garçon, pour voir s'il sera capable de se corriger de son goût pour les aventures galantes. Le vieil homme choqué répond alors :

at istuc periculum in filia fieri grauest

« faire ce genre d'expérience sur la fille de quelqu'un, c'est grave ».

Et Donat commente :

memorable dictum nimis et id, quod merito in proverbium cesserit

« mot particulièrement à retenir et qui aurait mérité de passer en proverbe⁹ ».

Le sens du mot *proverbium* paraît ici très difficile à déterminer, car nous aurions plutôt tendance à y voir une sentence. Toutefois, si l'on se situe dans la logique du commentateur, les

⁷ Donat grammairien définit la *paroemia* comme un proverbe adapté aux circonstances (*Ars Maior* (Holtz) 673, 2 : *paroemia est accommodatum rebus temporibusque proverbium* : « *paroemia* désigne un proverbe qui convient bien à la situation et au moment »). Dans son commentaire Pompée gomme l'apparente distinction en disant simplement (GLK 5, 311) : *paroemia proverbium Latine dicitur* : « *paroemia* a pour équivalent latin *proverbium* », ce que confirme un passage de Charisius (GLK, 1, 470). La définition du mot *παροιμία* chez les Grecs est considérablement plus complexe. C'est chez Aristote que l'on trouve les éléments les plus proches de l'usage de Donat commentateur. Il définit ainsi la notion (*Rhet* 1413a) *αἱ παροιμίαι δὲ μεταφοραὶ ἀπ' εἶδους ἐπ' εἶδος εἰσὶν* « les proverbes sont des métaphores par lesquelles on passe d'une espèce à une autre espèce », mais à l'intérieur de cette catégorie il distingue certains proverbes comme des *γνώμαι* (1395a), le changement s'expliquant par la portée morale de l'énoncé. On trouve donc chez lui une articulation des *sententiae* à l'intérieur des *proverbia* qui ressemble tout à fait à ce que nous allons retrouver chez Donat. Ensuite la situation se complique considérablement, sans apporter d'ailleurs des éclaircissements décisifs pour ce qui nous occupe. La *Suda* propose une définition assez simple qui introduit à la fois la notion de métaphore et celle de finalité, sans préciser que celle-ci est morale (π 733) : *Παροιμία : τί ἐστι παροιμία; λόγος ὠφέλιμος, καταχρηστικῶς δὲ πᾶν παροδικὸν διήγημα· οἶμος γὰρ ἡ ὁδός. ἢ Παροιμία ἐστὶ λόγος ἀπόκρυφος, δι' ἐτέρου προδήλου σημαινόμενος* « *Παροιμία* : qu'est-ce qu'une *παροιμία* ? C'est un énoncé utile. Par abus de langage, c'est tout récit qui se fait en passant ; car le mot *οἶμος* signifie "route". Autre définition : *παροιμία* désigne un énoncé détourné qui fournit son sens en usant d'un autre énoncé tout à fait clair ». L'*Etymologicum magnum* 654 explique ce que la dernière partie de la définition de la *Suda* pourrait avoir d'abstrait : *Ἔστι δὲ παροιμία λόγος ὠφέλιμος μετ' ἐπικρύψεως μετρίως αὐτόθεν ἔχων τὸ χρήσιμον, καὶ πολλὴν τὴν ἐν τῷ βάθει διάνοιαν* : « *παροιμία* désigne un discours utile comportant dans une certaine mesure un sens caché d'où l'on tire son utilité et une grande signification quand on regarde en profondeur ». Dans ce cas, il semble que le terme en soit venu à désigner en réalité toute forme d'énoncé (sans doute bref, puisque certains grammairiens l'identifient à la longueur d'un ou deux vers) et usant d'une image pour communiquer un enseignement.

⁸ Cf. la définition qu'en donne Audax GLK 7, 324 : *sententia quid est ? dictio generalis ad uitae rationem in commune pertinens* : « une *sententia* qu'est-ce que c'est ? Un énoncé de portée générale qui se rapporte de manière globale à la façon dont on vit ». On remarquera qu'Audax ne souligne pas, contrairement à l'auteur à Hérennius, l'obligation de brièveté, peut-être parce que celle-ci est contenue dans la polysémie de *sententia* (« sentence » ou « phrase »).

⁹ On remarquera ici que OTTO A. (1962 : 273) ne trouve aucune autre attestation de ce « proverbe », ce qui prouve bien que le processus d'autonomisation proverbiale est ici envisagé par Donat comme possible et non comme effectif. Voir *infra*.

choses se clarifient. Cet énoncé présente les caractéristiques de la *παροιμία* aristotélicienne : c'est un énoncé simple, mais qui ne s'interprète pas directement, à la différence de la sentence. On rejoint ici la remarque des lexicographes grecs pour qui ce qui caractérise le proverbe, c'est que son application n'est pas immédiate, mais nécessite un transfert de sens ou de contexte.

Prenons la célèbre phrase de Molière « que diable allait-il faire dans cette galère ? » et nous constaterons que le phénomène d'autonomisation de cette réplique dans le langage courant suit exactement le processus décrit ici brièvement par Donat. L'énoncé commence par être abstrait de son contexte immédiat, la situation dramatique des *Fourberies de Scapin*, qui toutefois subsiste de manière latente dans l'idée que la personne à qui on applique cette réplique est dans une situation difficile, précisément dans l'argot moderne « une galère ». Donat suppose bien pour sa réplique exactement ce type de fonctionnement. Parce qu'on pourra l'abstraire de son contexte, mais qu'il faudra quand même transférer quelque chose de ce contexte pour comprendre le sens exact de cette phrase (opérer donc une sorte de métaphore), on aura un *prouerbium*. Pourquoi pas une *sententia*, car cet énoncé est bel et bien tiré de la vie et il a une utilité morale certaine : les enfants ne sont pas des jouets que leurs parents peuvent manipuler à leur guise ? Tout simplement parce que précisément l'enseignement moral de cet énoncé n'est pas accessible directement, mais uniquement au terme de la restitution d'une structure métaphorique qui renvoie *filia* à cette fille précise de l'*Andrienne*, comme la galère à celle des *Fourberies*.

Il faut donc considérer que toute *sententia* est un *prouerbium*, car elle comporte les éléments formels du *prouerbium*, mais que tout *prouerbium* n'est pas une *sententia*, car il peut ne pas porter d'enseignement moral. La *sententia* se caractérisera donc pour Donat par le fait qu'elle est un énoncé concis, dans lequel on recherche divers éléments d'écho et de symétrie, et qui porte un caractère de généralité, ce qui l'apparente au proverbe, mais qu'elle porte en elle un enseignement moral qui peut se trouver dans le proverbe (qui devient alors un *prouerbium et sententia*), mais qui ne lui est pas indispensable.

Ainsi, *Eun.* 832, *ouem lupo commisisti* est un simple proverbe¹⁰, mais *fortis fortuna adiuvat* est à la fois un proverbe et une sentence.

On voit donc clairement se construire le système sémique sur lequel se fonde la *sententia* et que l'on peut résumer ainsi :

Prouerbium = énoncé-bref-généralisant-comportant-des phénomènes d'écho et/ ou de jeu phonique ou sémantique.

Prouerbium proverbe = énoncé-bref-généralisant-comportant-des phénomènes d'écho et/ ou de jeu phonique ou sémantique-(à portée morale)-imagé

Prouerbium sententia = énoncé-bref-généralisant-comportant-des phénomènes d'écho et/ ou de jeu phonique ou sémantique-à portée morale-(imagé)¹¹

¹⁰ OTTO A. (1692 : 198) atteste de la fréquence de ce proverbe en latin et en grec. On notera d'ailleurs que la fréquence d'emploi et de répétition (avec parfois de légères variantes) est un critère sûr de l'autonomisation en proverbe d'un énoncé.

¹¹ Toutefois les intentions du commentateur ne sont pas forcément aussi limpides qu'on pourrait le penser. Dans la catégorie des proverbes, Donat fait entrer des énoncés qui n'ont pour nous rien de proverbial, ce sont les antithèses du type *uolo nolo* etc. Elles correspondent à deux traits sémiques du proverbe (la brièveté et les échos), mais ne constituent pas pour autant ni un énoncé imagé (sème obligatoire du *prouerbium* proverbe, mais facultatif dans *sententia*) susceptible de véhiculer un sens moral (sème obligatoire dans *sententia*, mais facultatif dans *prouerbium* proverbe). Dans ce cas, on peut se demander si Donat ne prend pas le grec *παροιμία* dans le sens affaibli qu'attestent les lexicographes et grammairiens, par exemple Pseudo Zonaras π 1508 Παροιμία ... καταχρηστικῶς δὲ πᾶν διήγημα (par catachrèse on nomme *παροιμία* tout récit).

Une confirmation indirecte de cette conception se trouve dans le fait que ce que Donat considère comme proverbe ou sentence ne correspond pas forcément au lemme transmis dans l'édition Wessner. Cela se voit particulièrement bien dans des énoncés que Donat dit proverbiaux alors qu'on ne voit absolument pas pourquoi il les considère comme tels à première vue. Par exemple en *Eun.* 268, 1, l'adverbe *proverbialiter* s'applique, si l'on s'en tient au lemme à l'énoncé, *salua res est* et on ne voit guère pourquoi. En réalité dans ce cas précis, mais assez fréquent, le lemme *masque* le proverbe au lieu de le montrer. Ainsi pour *Eun.* 268, le vers comprend bien un proverbe mais non le lemme :

salua rest. nimirum hic homines frigent.

« L'affaire est entendue. Ici on souffle bien trop le froid¹² ».

Le caractère imagé de l'énoncé et sa concision le qualifient nettement pour être un proverbe. Le même phénomène se produit pour des sentences, indiquant ainsi qu'il ne faut pas forcément se fier au lemme lui-même, mais bien plus à la définition du proverbe ou de la sentence, que l'on reconstruit à partir des données examinées ci-dessus, pour comprendre sur quoi exactement porte le commentaire. Ainsi en *Phor.* 55, le lemme porte *praesertim ut nunc sunt mores* mais la *sententia* est bel est bien *siquis quid reddit magna habendast gratia*. Or, dans ce cas, pour éviter que cet énoncé soit pris pour une simple réplique et que l'on perde sa dimension sentencieuse, le lemme pointe sur la mention généralisante qui autorise l'isolement de la sentence ce que Donat commente effectivement en reliant ce texte à un autre *dictum* fameux : *obsequium amicos, ueritas odium parit*¹³.

On voit ici surgir une autre question. Dans un certain nombre de cas, c'est Térence lui-même qui désigne expressément telle phrase comme une sentence, comme ailleurs il souligne que ce que disent ses personnages est un proverbe. Mais dans tous les autres cas, c'est Donat (ou ses sources) qui a opéré sur le texte de la comédie un certain nombre de choix, isolant des énoncés à portée générale qu'ils ont transformés en *sententiae*.

On voit donc que la question terminologique rebondit sur une autre : à qui faut-il rapporter l'autonomisation en sentence de l'énoncé considéré ? Si Térence dit par exemple (*Andr.* 679) *parum succedit quod ago ; at facio sedulo* (« tout ce que je fais échoue, mais j'y mets tout mon cœur »), qui de Térence lui-même ou de Donat décide qu'il y a là une « sentence utile pour les sages » ? Il convient donc clairement de distinguer les cas où Térence indique lui-même d'une manière ou d'une autre qu'il met une sentence dans son texte, des cas où Donat (sans doute à la suite d'une tradition interprétative, voire du passage dans l'usage d'un vers) isole un énoncé en lui donnant la qualité de sentence ou de proverbe. Or le commentateur lui-même montre en quelque sorte comment on fabrique une *sententia* avec les énoncés qu'il qualifie de *sententiose* et qu'on pourrait traduire par « à la manière d'une sentence », à condition de comprendre que cela signifie « énoncé qui, à l'usage, peut devenir une sentence ».

Deux cas dans l'*Eunuque* permettent de voir comment l'adverbe *sententiose* fonctionne par rapport à l'énoncé simple *sententia* « c'est une sentence ». En 238, Gnathon le parasite se livre depuis un moment à de grandes considérations sur la sottise de ceux qui ne tirent pas partie des imbéciles pour se faire entretenir et il met en scène un pauvre type qui, voulant vivre

¹² Cet énoncé susceptible de devenir une sentence n'apparaît pas chez OTTO A. (1962), ce qui est parfaitement logique. Toutefois une certaine autonomisation de l'énoncé est sensible chez Servius, *Aen.* 1, 436 : *FERVET concelebratur, ut contra « friget » cessat dicimus, ut Terentius « nimirum hic homines frigent »* (FERVET est fêté comme nous disons au contraire *friget* pour « il ne produit aucun effet », comme Térence *nimirum hic homines frigent*).

¹³ Sur ce *dictum*, voir *infra*.

honnêtement, a tout perdu, et qui gémit : *omnes noti me atque amici deserunt* (« toutes mes connaissances, tous mes amis me délaissent »), ce que Donat commente ainsi :

sententiose et mordaciter in mores.

« À la manière d'une sentence avec une critique morale mordante ».

De toute évidence, si l'ensemble de l'énoncé n'est pas passé comme une sentence, il le pourrait, car, si on lit un peu alentour, il en a toutes les qualités de concision, de force morale et d'utilité. Le pauvre hère dit en effet (*Eun.* 237-238) :

quoniam miser quod habui perdidit, hem / quo redactus sum. omnes noti me atque amici deserunt

« puisque, dans mon malheur, j'ai perdu ce que j'avais, voilà où j'en suis réduit : toutes mes connaissances, tous mes amis me délaissent ».

Le commentateur pointe ici une *sententia* en puissance, c'est-à-dire non expressément isolée par Térence, mais susceptible d'en devenir une. De même comme plus loin, en 260, il qualifie, de manière plus étrange encore de *sententiose* : *ille ubi miser famelicus uidet me* (« lorsque ce pauvre crève-la-faim me voit... ») et il commente ainsi :

uide ut sententiose demonstret malos ex bonis contagione fieri, exemplis in prauum praeualentibus : uidet mihi hoc prodesse et discere optat, quod negabat se posse.

« Voyez comment, dans l'esprit d'une sentence, il démontre que les bons deviennent mauvais par contagion, parce que ce sont les mauvais exemples qui prévalent : il voit que cela me réussit et choisit d'apprendre ce qu'il disait auparavant ne pas pouvoir¹⁴ ».

Le mécanisme de création de la *sententia* est ici très clair : en partant de l'énoncé non sentencieux de Gnathon, c'est le commentateur qui, dans sa reformulation, lie un contenu sentencieux à cette phrase, proposant ainsi de l'autonomiser sur le mode de « qu'allait-il faire dans cette galère ? ». L'étape suivante serait en effet de passer du *sententiose* à la *sententia* en autonomisant l'énoncé par rapport à la pièce, mais en laissant implicite un souvenir du contexte original. On dirait alors « quand un pauvre crève-la-faim trouve un Gnathon » pour dire « quand tel ou tel tombe dans le vice des pique-assiette »¹⁵.

Pour résumer sur ces premiers éléments, Donat a une conscience sémantique nette de la différence entre le proverbe et la sentence ou maxime, qui sont proches sur certains traits sémiologiques mais se distinguent aisément. Son analyse précise à la fois pourquoi un énoncé est une sentence ou une maxime et non un proverbe, et comment la langue engendre ce type d'énoncés, se faisant ainsi lui-même – et c'est un point important – un maillon dans la chaîne de production de ces énoncés dans la langue.

La distinction fondamentale qui repose sur l'utilité morale de la sentence et que, nous l'avons vu, Donat paraît parfaitement reprendre à son compte invite donc tout naturellement à observer quelle place le commentateur laisse, dans son analyse des énoncés sentencieux, à la dimension de pédagogie morale que porte la *sententia*.

2- La sagesse de Térence selon Donat.

Cette question est évidemment complexe, car la sentence, dans ce qui la relie au proverbe, peut tout à fait avoir une origine populaire et représenter le simple enseignement du bon sens, en dehors de toute orientation philosophique particulière. Mais, d'un autre côté, le milieu dans lequel évolue Térence, et qui est bien loin des milieux populaires, invite clairement à entendre aussi

¹⁴ C'est-à-dire le « Gnathonisme », philosophie burlesque qui exalte les pique-assiette.

¹⁵ Sur ce mécanisme, voir BIVILLE F. (1999 : 19).

dans la comédie térentienne des éléments de morale issus non pas du fonds commun du bon sens, mais de sa relecture savante, en particulier par les moralistes grecs. Il faut donc être tout particulièrement attentif au cas où le commentateur fait état d'une possible source littéraire pour une sentence.

2.1 Donat et les sources des sentences de Térence.

Donat précise à plusieurs reprises d'où Térence tire une sentence, même si le poète n'a pas pris soin de préciser qu'elle n'était pas de lui. On en prendra pour exemple *Andr.* 794 :

paullum interesse censet ex animo omnia, / ut fert natura, facias an de industria

« peu importe, selon toi, si ce que l'on fait relève de la spontanéité, comme la nature y invite, ou de notre application ».

Donat. *Ad loc.* : *Haec sententia a Terentio¹⁶ ἐρωτηματικῶς prolata est, quam Menander ἐπιδεικτικῶς posuit.*

« Térence a exprimé cette sentence sous forme interrogative (ἐρωτηματικῶς) alors que Ménandre l'a fait sous forme démonstrative (ἐπιδεικτικῶς) ».

Ici la sentence provient du modèle grec de Térence, et il est donc probable qu'elle relève davantage du jeu de l'intertextualité savante (avec la modification que lui fait subir Térence) que du recours à une sagesse populaire. Ailleurs (*Andr.* 959), le commentateur précise que Térence a purement et simplement importé une sentence d'une autre pièce de Ménandre, en l'occurrence l'*Eunuque*¹⁷. Ici, toutefois l'origine savante de la sentence de Ménandre est immédiatement soulignée par le commentateur qui indique (*Andr.* 959, 4) :

et est δόγμα Ἐπικούρειον, quod a ceteris philosophis repudiatur, de otio deorum ac perenni uoluptate.

« c'est la doctrine épicurienne (δόγμα Ἐπικούρειον), qui est récusée par tous les autres philosophes, de l'inactivité des dieux et de leur plaisir permanent ».

Ici donc Donat entend souligner (nous verrons pourquoi plus bas) que cette sentence ne doit rien à la sagesse populaire, comme on pourrait le croire dans une lecture immédiate, au vu de son contenu somme toute assez banal, mais qu'elle provient directement d'une secte philosophique, dont le personnage se fait ainsi directement le promoteur.

Toutefois, ce type d'indication n'est pas très fréquent, et, pour d'autres sentences dont la valeur morale est tout aussi grande, Donat souligne au contraire qu'on a bien affaire à un *dictum*, un dicton à valeur de sentence. Ainsi, en *Andr.* 555, le commentaire souligne que la sentence *amantium irae amoris integratio* appartient à la sagesse populaire et n'a pas d'auteur¹⁸ :

AMANTIVM IRAE : sententia γυναικική, in qua a specie receditur et in omnes aliquid dicitur. {Παροιμία. est autem sine auctore sententia}.

¹⁶ A *Terentio* est une conjecture d'Estienne, les MSS portent *ab initio* qui, à vrai dire, ne signifie pas grand-chose dans le contexte.

¹⁷ *EGO D<EO>RUM VITAM PROPTEREA SEMPITERNAM ESSE ARBITROR : hanc sententiam totam Menandri de Eunucho transtulit. Et hoc est quod dicitur « contaminari non decet fabulas »* (cette maxime est tout entière traduite de *L'Eunuque* de Ménandre. Et c'est de cela qu'il s'agit quand on dit *contaminari non decet fabulas* (il est malséant de contaminer des pièces)).

¹⁸ OTTO A. (1962 : 17) rapproche cette sentence d'un fragment de Ménandre passé dans les sentences ménandriennes (frg. 797 Kock) : ὀργή φιλοῦντος μικρὸν ἰσχύει χρόνον, mais précisément, il n'est pas fondé à le faire, car, comme l'a très bien vu Donat, Térence modifie très sensiblement la phrase de Ménandre, et reprend sans nul doute un véritable dicton, connu sous une autre forme chez Ménandre. Il ne faut donc pas ici postuler de relation intertextuelle, mais bien le recours par le poète latin à un *dictum* (peut-être refrappé par lui pour être plus saillant) provenant de son propre environnement.

« AMANTIVM IRAE : c'est une maxime gnomique (γνωμική), dans laquelle on part du cas d'espèce pour dire une généralité. {Proverbe (Παροιμία). C'est une sentence sans auteur} ».

Dans ce cas précis, l'intervention de la seconde main qui ajoute la notion de proverbe est particulièrement intéressante, dans la mesure où elle paraît clairement gloser non le texte, mais la mention γνωμική du commentateur. En effet, là où Donat indique un lien avec la littérature gnomique par exemple des recueils de maximes, la seconde main voit au contraire un emprunt à la sagesse populaire, et tire du côté du proverbe, caractérisé par son anonymat, ce que Donat considérait comme une pure sentence. Mais cette contradiction des deux commentateurs est en elle-même révélatrice de l'ambiguïté de la plupart de ces énoncés, où la dimension philosophico-morale peut finir par échapper à toute auctorialité, tant l'énoncé a glissé dans le patrimoine commun, y compris des gens les moins cultivés. Ce processus paraît atteindre également des sentences que nous aurions tendance à rattacher à un souvenir littéraire et qui, pour Donat, relèvent d'une forme de sagesse populaire. En indiquant pour *Andr.* 60 *ne quid nimis* qu'il s'agit d'une maxime bien connue (*perulgata*), Donat récuse toute volonté chez Térence de renvoyer à la maxime grecque bien connue, au profit d'une sorte de vulgate morale, qui expliquerait qu'un esclave puisse prononcer ces mots :

VT NE QVID NIMIS sententia non incongrua seruo, quia et peruulgata.

« VT NE QVID NIMIS : la maxime n'est pas incongrue dans la bouche d'un esclave car elle traîne partout ».

Le commentateur a donc parfaitement conscience que le mécanisme de transformation d'énoncés en sentences dans le théâtre de Térence repose sur l'insertion par le poète de traditions variées, qui vont de la littérature philosophique à la sagesse populaire, voire à des emprunts à ses modèles dont il reprendrait les sentences, parfois sans doute si l'on suit l'idée de Donat sur *Andr.* 794, en leur donnant une forme plus ouvertement sentencieuse que dans l'original. Toutefois, il est tout aussi clair que cette dimension de recherche d'une intertextualité possible des sentences de Térence n'intéresse pas le commentateur, qui se contente très souvent de notations lapidaires, sauf lorsqu'il s'agit de souligner le travail de Térence sur la matière de Ménandre. Ce constat, à bien des égards décevant de notre point de vue, laisse déjà pressentir que la « culture morale » de Térence n'est certainement pas ce qui excite le plus la sagacité de son commentateur.

2.2 Térence moralisateur ou la culture du lieu commun.

Peut-on faire le même constat du matériau sentencieux dont Donat ne précise absolument pas l'origine et dont on pourrait logiquement supposer qu'il y voit des créations originales de Térence, qui pourrait ainsi devenir le complément latin de ce grand pourvoyeur de sentences qu'était Ménandre pour les Grecs¹⁹ ?

Dans ce corpus assez vaste d'énoncés sentencieux sur lesquels Donat peut laisser croire qu'il s'agit de créations térentiennes, deux attitudes se détachent dont le rapport est évident : une forme amère de pessimisme sur l'homme et sa condition et, corollairement, la nécessité pour l'homme de faire preuve de prudence et de mesure.

Les énoncés qualifiés de sentence donnent en effet un tableau assez cynique de l'existence humaine, où règnent la flatterie et la haine de la vérité et que résume à merveille *Andr.* 67²⁰ :

hoc tempore / obsequium amicos, ueritas odium parit

¹⁹ Voir dans le présent volume les contributions de C. Cusset et N. Lhostis d'une part et celle de C. Peringotti de l'autre.

²⁰ Sur cette sentence, voir N'DIAYE E. (2005). Cette sentence est essentielle pour un autre aspect du commentaire de Donat que nous verrons ci-dessous.

« par les temps qui courent la flatterie donne des amis, la vérité des ennemis »,

Dans ce monde de faux-semblants, il n'est pas étonnant que ce soit un parasite qui serve de maître à penser et grand pourvoyeur de sentences C'est en effet Gnathon qui dans l'*Eunuque* ouvre son discours sur ce que Donat identifie comme une sentence et qui établit la société comme fondamentalement inégalitaire (*Eun.* 232)²¹ :

homini homo quid praestat.

« D'un homme à un autre quelle supériorité ! »

Or si Gnathon peut se livrer à ses manigances sans être inquiet, c'est que la société dans laquelle il vit n'est pas tendre avec le faible. Ainsi, celui qui n'a plus rien est-il dédaigné de tous, car il ne leur rapporte plus rien (*Eun.* 238)²² :

omnes amici atque noti me deserunt

qui est commenté ainsi²³ :

sententiose et mordaciter in mores

« à la manière d'une sentence avec une critique morale mordante »

La disparition de l'honnêteté et même de toute forme de compassion pour les faibles entraîne évidemment un durcissement des rapports sociaux où les pauvres ne servent qu'à enrichir encore les riches (*Phor.* 41) :

quam inique comparatumst, i qui minus habent / ut semper aliquid addant ditioribus !

« que le monde est mal fait : ceux qui ont le moins toujours ajoutent à la fortune des riches ! »

Donat relève ici que le faible, en l'occurrence ici l'esclave tire promptement de sa propre situation un commentaire amer sur l'ensemble des rapports sociaux, qui lui fait prononcer non une plainte de son propre sort, mais une *sententia* applicable à tous les malheureux et donc porteuse possible d'une critique sociale globale :

hi qui minus habent diuitioribus dixit, ne diceret serui dominis ; uult enim latius patere quod dicit et generalem esse sententiam.

« il dit *hi qui minus habent diuitioribus* pour ne pas dire *serui dominis* (les esclaves aux maîtres), car il veut que son propos ait une portée plus large, et que sa phrase s'applique à tous. »

Dans ce monde « mal fait », corrompu par la toute puissance de l'argent, Donat remarque que l'on peut même tirer une sentence pour louer, tant le phénomène est rare, celui qui paie ses dettes (*Phor.* 55) :

praesertim ut nunc sunt mores : adeo res redit : / siquis quid reddit magna habendast gratia.

« Il y a de quoi, par le temps qui court. On en est venu à ce point que, quand un homme paye ses dettes, il faut lui en savoir beaucoup de gré ».

commenté simplement par un renvoi à la maxime cynique citée plus haut :

sic et illud dictum est « namque hoc tempore obsequium amicos, ueritas odium parit »

« de la même façon, on trouve aussi ce proverbe : *namque hoc tempore obsequium amicos, ueritas odium parit* ».

Dans un pareil univers, il devient normal que les sentences insistent sur la nécessité de la prudence, comme en *Eun.* 761, même si celle-ci conduit à une forme de couardise :

²¹ Donat. *Ad loc.* : *exprimit autem parasitum et sub eius uerbis corruptos mores in assentationem ostendit, prorsus ut honestae quoque personae in huiusmodi culpa inuentae sint, ut alibi obsequium amicos, ueritas* etc. : « Térence expose la figure du parasite et sous ses paroles montre ses moeurs dépravées de manière à provoquer l'assentiment dans le but précis de rendre aussi honnêtes les personnes que l'on trouve coupables de cette faute, comme ailleurs *obsequium amicos, ueritas* etc. ». Donat indique ainsi que non seulement le parasite se présente conformément à la situation dramatique, mais que Térence fait tenir à Gnathon un discours scandaleux, que le parasite habille de sophismes plaisants pour corrompre à sa main tous ceux qu'il rencontre. Sur ce passage, voir JAKOBI R. (1996 : 151).

²² Sur ce passage, voir JAKOBI R. (1996 : 151).

²³ Voir *supra*.

tu quod cauere possis stultum admittere est

« ce dont tu peux te garder, il est stupide de l'accepter, ²⁴ »

car, comme Térence le dit dans *Phormion* 241 :

omnis, quom secundae res sunt maxume, tum maxume / meditari secum oportet quo pacto advorsam aerumnam ferant.

« Tous quand tout va pour le mieux nous devons méditer en nous-mêmes au moyen de supporter l'adversité »²⁵.

De plus, comme on le dit dans le *Phormion* 318, chacun doit toujours payer les conséquences de ses actes :

tute hoc intristi : tibi omnest exedendum : accingere

« quand le vin est tiré, il faut le boire ; en garde !²⁶ »

Toutes ces constatations présentent des parentés évidentes avec les thèmes de la satire (on notera que Lucilius fait partie des auteurs les plus cités par Donat) et introduisent évidemment, dans la lecture que Donat fait de ces comédies généralement considérées comme prioritairement faites d'intrigues amoureuses, une dimension de critique sociale.

Mais de quelle société ? Donat voit-il dans ces sentences une « actualité » de Térence ? L'attitude qu'il a devant le discours socialement subversif du Gnathon de l'*Eunuque* est à cet égard parfaitement révélatrice d'un double mouvement du commentateur par rapport à ces passages. Si d'un côté Donat prend soin de dire que Térence critique uniquement la société de son temps, il ne se prive pas de remarquer la virulence des attaques et leur caractère *sententiosus* donc adapté à toute société. On peut aisément le voir en comparant deux traitements de maximes dont Donat réfute le contenu comme dangereux.

Pour la maxime épicurienne d'*Andr.*959 citée plus haut, Donat en limite immédiatement la portée en soulignant qu'elle provient des disciples d'Epicure, donc d'une école que le IV^e siècle, païen ou chrétien, juge dangereuse dans son refus de toute forme de mystique religieuse et sa promotion du seul plaisir²⁷ :

²⁴ Donat. *Ad loc.* : *SED TV QVOD CAVERE P. S. A. E. ostendere uult Terentius plures sententias ad timiditatem congruere quam ad audaciam : nam et mox dicturus est omnia prius experiri quam a. s. d., quia ex prouidentia timor, ex audacia temeritas prouenit* : « *SED TV QVOD CAVERE POSSIS STULTVM ADMITTERE EST* Térence veut montrer que plusieurs maximes révèlent davantage de poltronerie que d'audace : car il dira ci-dessous *omnia prius experiri quam armis sapientem decet*, parce c'est de la prudence que naît la crainte et de l'audace que naît la témérité ».

²⁵ Ici avec un commentaire qui souligne la valeur de la maxime, Donat. *Ad loc.* : *CVM SECVNDAE RES SVNT MAXIME TVM MAXIME ut « nudus ara, sere nudus ».* 2 *Et bona sententia : tum maxime sapienti metuendum, quo tempore maxime securus est stultus* : « *CVM SECVNDAE RES SVNT MAXIME TVM MAXIME* comme 'nudus ara, sere nudus' (mets-toi nu pour labourer, mets-toi nu pour semer). 2 Et c'est une bonne maxime : c'est précisément lorsque le sot se sent le plus en sécurité, que le sage doit éprouver de la crainte ».

²⁶ Noter toutefois l'ironie du commentaire qui rejoint ce que nous verrons *infra* Donat. *Ad loc.* : *TVTE HOC INTRISTI παρουσία apta parasito, quia de cibo est. hoc autem inter rusticos de aleato mortario dici solet.* 2 *Et bene intristi : proprie enim intrita dicitur huiusmodi cibus* : « *TVTE HOC INTRISTI* proverbe (*παρουσία*) conforme à un parasite, puisqu'il y est question de nourriture. Par ailleurs, cela se dit d'ordinaire, chez les paysans, au sujet du mortier à ail. 2 Et *intristi* est bien dit : on dit en effet *intrita* (soupe) au sens propre pour des nourritures de ce genre ».

²⁷ Jérôme, le disciple le plus célèbre sans doute de Donat, utilise le mot épicurien comme une insulte dans son *Contre Jovinien* par exemple. Voir BUREAU B. (2003, 79 et suiv.) ; dans l'univers du paganisme tardif l'épicurisme n'est guère plus en vogue, et son refus de toute mystique se heurte de plein fouet aux courants ésotériques qui ne cessent de gagner du terrain dans les milieux païens. Voir Macrobe *Sat.* 2, 1, 8 avec une critique parallèle de l'austérité stoïcienne. Dans un milieu encore plus ouvertement scolaire, Servius demeure très réservé sur les emprunts épicuriens, très nombreux selon lui, qu'il trouve dans Virgile. Les Epicuriens sont traités de « sots » pour leur croyance en un nouveau soleil chaque jour (*En.* 4, 585), leur théorie de la mort de l'âme s'oppose (*En.* 5, 81) à tous les *periti* qui savent, eux de quoi ils parlent (Platon, Aristote), alors que les Epicuriens ne vont jamais au fond des choses, mais se contentent de réflexions superficielles (*En.* 6, 264) *etc.*

4 EGO DEORVM VITAM non dixit quod sit, sed quod uerum putet. Et est δόγμα Ἐπικούρειον, quod a ceteris philosophis repudiatur, de otio deorum ac perenni uoluptate.

« 4 EGO DEORVM VITAM : il ne dit pas les choses comme elles sont, mais selon ce qu'il croit vrai. Il s'agit d'une maxime épicurienne que tous les autres philosophes récusent, sur le thème de l'inaction des dieux et de leur état perpétuel de plaisir ».

La condamnation immédiate qu'il porte contre cette sentence, qui, selon lui, ne relève que de la caractérisation du personnage et n'a aucune portée générale applicable n'a évidemment aucune originalité et relève de la critique anti-épicurienne la plus courante²⁸. Il n'y a donc là rien qui puisse manifester une singularité du commentateur à la fois par rapport à son époque et par rapport à la tradition morale la plus courante.

En revanche, pour la maxime d'Andr. 67 (*obsequium amicos ueritas odium parit*), il développe un long et complexe commentaire qui témoigne de certaines ambiguïtés intéressantes sur la fonction même du commentaire, quand il s'agit de maximes morales :

67 SAPIENTER VITAM I. N. Q. H. T. O. improbatur a sapientibus haec sententia, nam obsequium adsentator debet, amicus ueritatem. sed in theatro dicitur, non in schola.

68 1 OBSEQVIVM AMICOS VERITAS ODIVM PARIT huius uersus pars improbior est ueritas odium p.

2 Et est sententia παράδοξος et magis theatro apta quam officio, de qua Tullius multa dicit. 2 OBSEQVIVM A. V. O. P. ἀμφίβολος sententia et probabilis magis quam necessaria aut honesta.

« 67 SAPIENTER VITAM INSTITVIT NAMQVE HOC TEMPORE OBSEQVIVM : les sages blâment cette maxime, car c'est le flatteur qui se fait un devoir de l'obéissance, l'ami s'en fait un de la vérité. Mais on est au théâtre, pas à l'école.

68 OBSEQVIVM AMICOS VERITAS ODIVM PARIT : la partie la plus immorale de ce vers est *ueritas odium parit*. ... 2 Et c'est une maxime paradoxale (παράδοξος), plus adaptée au théâtre qu'au devoir moral, et dont Cicéron parle abondamment. 3 OBSEQVIVM AMICOS VERITAS ODIVM PARIT : maxime ambiguë (ἀμφίβολος) et qui relève plutôt du probable que du nécessaire ou de l'honnête ».

Le commentaire s'ouvre par la mention attendue de la réprobation qu'une maxime aussi cynique entraîne chez les spécialistes de morale. Donat rebondit sur l'ironique *sapienter* avec *sapientibus*, mais on notera immédiatement que le commentateur s'exclut de cette catégorie, alors que, précédemment, il s'incluait visiblement dans les détracteurs d'Epicure en prenant sur lui d'affirmer que le personnage dit « non ce qui est, mais ce qu'il pense ». Et immédiatement, Donat explique cette prise de distance d'une manière qui peut sembler absolument naturelle, on est au théâtre pas à l'école, mais qui apporte sans doute un complément intéressant à la prise de distance du commentateur par rapport au discours des « sages ».

²⁸ Sen. Ep. 85, 18 : *Epicurus quoque iudicat, cum uirtutem habeat, beatum esse, sed ipsam uirtutem non satis esse ad beatam uitam, quia beatum efficiat uoluptas quae ex uirtute est, non ipsa uirtus. Inepta distinctio : idem enim negat umquam uirtutem esse sine uoluptate. Ita si ei iuncta semper est atque inseparabilis, et sola satis est ; habet enim secum uoluptatem, sine qua non est etiam cum sola est. Illud autem absurdum est, quod dicitur beatum quidem futurum uel sola uirtute, non futurum autem perfecte beatum ; quod quemadmodum fieri possit non reperio. Beata enim uita bonum in se perfectum habet, inexistibile ; quod si est, perfecte beata est. Si deorum uita nihil habet maius aut melius, beata autem uita diuina est, nihil habet in quod amplius possit attolli.* (Epicure aussi est d'avis qu'on est heureux avec la vertu : mais il ajoute que « la vertu seule ne suffit point pour le bonheur, parce que le bonheur est produit par le plaisir, lequel, s'il découle de la vertu, n'est pourtant pas la vertu même ». Distinction puérile ! car lui-même convient « que la vertu ne se trouve jamais sans le plaisir ». Or, si la vertu est toujours unie au plaisir, si elle en est inséparable, il est évident que seule elle suffit, car elle apporte avec elle la volupté, sans laquelle elle n'est jamais, alors même qu'elle est toute seule. Or c'est une absurdité de dire qu'on sera heureux avec la seule vertu, mais non parfaitement heureux. Je ne vois pas en effet comment cela serait possible. La vie heureuse renferme un bien parfait, et que rien ne peut surpasser. Cela posé, elle est parfaitement heureuse. S'il est vrai qu'il n'y a rien de plus grand et de meilleur que la vie des dieux, la vie heureuse étant toute divine, il s'ensuit qu'elle est au point le plus éminent où elle puisse monter).

Comment comprendre en effet l'opposition *theatro / schola* ? Evidemment d'abord comme une opposition entre la *licentia* des personnages de théâtre qui, pour les besoins de l'intrigue, doivent avoir une morale élastique, et les réflexions des *sectae* philosophiques qui proposent dans les *scholae* une norme de conduite. Mais le deuxième commentaire paraît aller plus loin dans la fonction même de l'enseignement, en soulignant que l'école (cette fois l'école du grammairien) n'est absolument pas le lieu de la prise de position morale. En isolant comme scandaleuse la deuxième partie du vers, Donat paraît même accorder à la première une certaine valeur qui rejoint les sentences somme toute assez pessimistes qu'il relève dans le texte : dans le monde de Térence et sans doute dans le monde tout court, puisque Donat ne dit rien de la mention *in hoc tempore*²⁹, la flatterie nous fait des amis.

Reste la question de la vérité, autrement plus embarrassante. Donat commence donc par isoler la maxime elle-même telle que Cicéron (dont il sera bientôt question) l'avait isolée. En supprimant la mention à une époque donnée³⁰, il indique qu'il va considérer, comme l'avait fait l'Arpinate, la maxime elle-même et non son lien avec une époque précise. Il isole alors trois caractères intéressants de cette maxime : elle est *improba*, au moins en partie, elle est paradoxale et elle relève du probable plus que du nécessaire ou de l'honnête. On notera immédiatement que le commentaire joue sur les mots en soulignant une espèce de contradiction dans cet énoncé, à la fois *improbis* moralement et *probabilis* rhétoriquement. Le dernier commentaire renvoie en effet, bien loin de la morale, à la stratégie discursive, où cette maxime possède une certaine efficacité démonstrative. Bien qu'elle dise des choses qui ne sont pas dans le goût des moralistes, cette maxime est donc fort utile à l'élève pour au moins la raison qu'elle est convaincante. Mais si elle est convaincante, n'est-ce pas au fond qu'elle a une part de vérité ?

C'est là, à notre sens, qu'intervient Cicéron sur une double modalité, à la fois référentielle et distanciée. La référence paraît être directement au commentaire de cette sentence qu'il donne dans le *De Amicitia* (89-91)³¹. Pourtant le commentateur ne pousse pas sa référence, alors qu'il le fait souvent, n'inclut aucune citation, ni même allusion au contenu exact de la discussion cicéronienne. Cette prise de distance souligne sans doute encore une fois que les affaires de la morale ne sont pas les siennes, et qu'il ne lui appartient pas de juger de la pertinence philosophique de cette sentence. En se dédouanant de toute responsabilité sur le contenu au profit

²⁹ Voir N'DIAYE E. (2005 : 34-35), qui souligne à juste titre que ces mots servaient à Térence à installer dans son propre contexte sa critique morale. Donat, en ne les commentant pas, évite d'avoir à renvoyer cette maxime à l'époque de Térence et lui conserve sa valeur universelle.

³⁰ N'DIAYE E. (2005 : 35).

³¹ *Sed nescio quo modo uerum est, quod in Andria familiaris meus dicit : Obsequium amicos, ueritas odium parit. Molesta ueritas, siquidem ex ea nascitur odium, quod est uenenum amicitiae, sed obsequium multo molestius, quod peccatis indulgens praecipitem amicum ferri sinit ; maxima autem culpa in eo, qui et ueritatem aspernatur et in fraudem obsequio impellitur. Omni igitur hac in re habenda ratio et diligentia est, primum ut monitio acerbitate, deinde ut obiurgatio contumelia careat ; in obsequio autem, quoniam Terentiano uerbo libenter utimur, comitas adsit, assentatio, uitiorum adiutrix, procul amoueat, quae non modo amico, sed ne libero quidem digna est ; aliter enim cum tyranno, aliter cum amico uiuitur. Etc.* : « Mais, d'une certaine manière, il est vrai ce mot de mon ami Térence dans son *Andrienne* : « la flatterie donne des amis, la vérité des ennemis ». La vérité est dure à porter, si d'elle doit naître la haine qui est empoisonne l'amitié, mais la flatterie l'est encore bien plus, parce qu'en étant indulgent aux fautes, on laisse un ami tomber dans le mal ; le plus coupable est bien celui qui dédaigne la vérité et que la flatterie pousse à tromper. Dans tout cas de ce genre, il faut donc agir avec méthode et soin, pour que dans un premier temps notre avertissement ne contienne aucune âpreté, dans un second temps notre reproche aucune offense. Quant à la flatterie, pour reprendre librement le mot de Térence, qu'elle soit amabilité, mais qu'on se tienne loin de l'approbation systématique qui est l'auxiliaire de tous les vices ; cela est indigne, je ne dis pas d'un ami, mais même d'un homme libre. On ne se comporte pas à l'égard d'un ami comme à l'égard d'un tyran. *Etc.* ». Merci à Laure Hermand de m'avoir indiqué le profit que je pouvais tirer de ce passage.

des spécialistes auxquels il renvoie son auditoire, il donne en fait un assentiment tacite à cette maxime mordante, certes, mais sans doute fort utile aux jeunes gens qui de son temps se destinent à une carrière officielle dans un univers d'intrigue qui n'a rien à envier à celui de Térence. Ainsi, Donat nous paraît opposer le théâtre et l'école d'une autre façon, plus inattendue peut-être. S'il y a une école de la vie, elle est sans doute plutôt au théâtre que dans la philosophie qui énonce des principes, mais ne fournit guère, avec la même acuité que le comique, des situations illustrant les choix concrets de la vie et leurs conséquences.

Si l'on reprend alors dans cette optique la logique du *probabilis*, la cohérence de l'ensemble s'éclaire. Ce qui compte ici ce n'est pas la moralité, mais l'efficacité, l'utilité concrète de la maxime dans un discours de persuasion, voire dans la vie. Alors que Quintilien en avait donné un commentaire purement rhétorique³², Donat en donne une justification en termes d'argumentation. Mais la confusion qu'il opère, sans doute volontairement entre ce qui relève du genre de la cause (l'honnête) et ce qui relève de l'argumentation (le probable)³³ est révélatrice de son but : établir ici la valeur argumentative de cette sentence en dehors de toute considération morale.

On voit donc ici que la dimension morale ou philosophique du commentaire, qui pourrait s'exprimer par les maximes, demeure instrumentalisée à d'autres considérations, beaucoup plus pragmatiques. Ce faisant, la « morale » de Donat apparaît comme une sorte de bon sens, assez teinté de pessimisme, mais sans doute aussi de réalisme étant donné l'univers dans lequel les élèves sont appelés à se mouvoir. L'autre élément évidemment important est que cette morale passe par la médiation du théâtre, dont le rapport avec la vie est sans doute moins lointain qu'il n'y paraît dans les affirmations en apparence distancées du type « ce n'est que du théâtre ».

3-Fonction dramatique de la sentence. L'ambiguïté d'un Térence non-moralisé.

Or il se trouve également que la fonction dramatique de la sentence est le lieu pour Donat d'une intéressante réflexion sur son ambiguïté même. Parce qu'elle transmet une forme de sagesse, voire des idées de philosophie morale, elle apparaît comme étrangère à l'univers léger de la comédie qu'elle outrepassa par le haut en introduisant une rupture dans le mode énonciatif de la comédie. C'est sur le sens de cette rupture que porte essentiellement l'analyse dramaturgique des sentences par Donat, mais on verra très rapidement que cette première réflexion aboutit souvent en réalité à remettre en cause la fonction morale de la sentence, pour en faire un outil dramaturgique sans conséquence sur la morale réelle, en particulier lorsqu'il s'agit de sentences de type ouvertement normatif.

Dans le *Phormion* 41, 4, Donat sépare clairement les sentences comiques des sentences tragiques en mettant cela en rapport avec la condition sociale des personnages qui portent les sentences :

³² 8, 5, 3 cf. N'DIAYE E. (2005 : 36).

³³ D'après le *De Inv.*, l'*honestum* n'est pas sur le même plan que le *probabile* et le *necessarium*. L'*honestum* est un genre de cause (*genus causarum*, *De Inv.*, 1, 20) ; il est aussi un précepte du genre délibératif (*ad deliberationem praeceptum*, 2, 157), avec l'utile. Le *necessarium* et le *probabile* sont des modes de l'argumentation (1, 44 : *omnis argumentatio...aut probabilis aut necessaria esse debet*).

41 3 {Et} « *hi qui minus habent diuitioribus* » dixit, *ne diceret « serui dominis » ; uult enim latius patere quod dicit et generalem esse sententiam.* 4 *QVAM INIQVE COMPARATVM EST HI QVI MINVS HABENT garrulos seruos et sententiosos amat comoedia, tristes et parue loquentes tragoedia.*

« 41 3 {Et} il dit *hi qui minus habent diuitioribus* pour ne pas dire *serui dominis* (les esclaves aux maîtres), car il veut que son propos ait une portée plus large, et que sa phrase s'applique à tous. 4 *QVAM INIQVE COMPARATVM EST HI QVI MINVS HABENT* la comédie affectionne les esclaves bavards et sentencieux, la tragédie les aime sombres et taciturnes ».

En reliant la sentence à la condition servile comique, Donat jette un premier doute sur la valeur autre que dramaturgique de tels énoncés, au point que lorsqu'il veut souligner que, bien que proférée par un esclave, une sentence doit être considérée comme valable par les élèves, il le signale. Ainsi pour *ne quid nimis* où il note *Andr.* 60 et 61, 2 :

2 *NON INIVRIA intempestiue Sosia respondet, sed prudentia tantae sententiae compensauit importunitatem. ...2 VT NE QVID NIMIS sententia non incongrua seruo, quia et peruulgata. et non refertur ad personam modo dicentis, sed[+³⁴] de quo dicitur.*

« 2 *NON INIVRIA* Sosie répond à un moment où cela ne sert à rien, mais la sagesse d'une si grande sentence compense son caractère importun. ...2 *VT NE QVID NIMIS* : sentence qui n'est pas incongrue dans la bouche d'un esclave, parce qu'elle traîne partout. Et elle ne se rapporte pas au locuteur (l'esclave) mais à celui de qui il parle (le jeune homme) ».

En dégageant l'esclave de la responsabilité d'une sentence si universellement valable, Donat souligne par contraste qu'il ne faut sans doute pas surestimer la valeur morale de Térence où les sentences restent dépendantes de l'effet comique qu'elles sont censées produire. Ici la sagesse de la réplique de Sosie recouvre en fait l'utilité même de ce personnage dont la fonction est de faire parler Simon, mais aussi de couper de réflexions amusantes ou intéressantes le trop long monologue du vieillard. Ainsi est commenté *And.* 54, 3 :

ITA EST intercidit poeta, ne solus Simo loqueretur. ceterum non erat respondendi locus necessarius.

« *ITA EST* : le poète insère une réplique afin que Simon ne soit pas seul à parler. Autrement, il n'y avait pas lieu nécessairement qu'il répondît ».

Pour le commentateur, Térence n'est donc pas un auteur gnomique³⁵, et Donat insiste de manière récurrente sur la machinerie dramatique parfaite du poète. Et les sentences en font partie comme pourvoyeuses des éléments parodiques que le poète affectionne (*Eun.* 789, 1)³⁶ :

OMNIA PRIVS EXPERIRI QVAM ARMIS SAPIENTEM DECET animaduerte, quantam uim habeant ad delectandum in comoediis seuerae sententiae, cum ab ridiculis personis proferuntur.

« *OMNIA PRIVS EXPERIRI QVAM ARMIS SAPIENTEM DECET* : remarquez combien fortement contribuent au plaisir des spectateurs de comédie des sentences sévères mises dans la bouche de personnages ridicules³⁷ ».

On peut recouper ce phénomène avec ce que l'on avait pu noter pour Gnathon plus haut. Soit, en effet, des sentences de haute moralité sont dévalorisées, comme ici, par l'indignité du personnage qui les prononce et deviennent du paratragique destiné à faire rire, soit ce sont les personnages indignes, comme Gnathon, qui inventent des sentences correspondant à leur propre vision pervertie du monde et qui dispensent, de manière ironique, des maximes d'anti-sagesse.

³⁴ Wessner indique ici un *locus desperatus*, mais le texte est parfaitement compréhensible en l'état.

³⁵ Comme Ménandre avait eu tendance à le devenir par la sélection dans ses oeuvres de sentences particulièrement remarquables, mais tendant aussi à éclipser l'oeuvre elle-même.

³⁶ Sur ce passage voir JAKOBI R. (1996 : 151).

³⁷ Ici le soldat fanfaron Thrason

D'ailleurs Donat paraît au final bel et bien se méfier des sentences quand elles sont autre chose que des outils dramaturgiques, comme en témoigne un très étrange commentaire distancié dans le *Phormion* à propos de la sentence sur les payeurs de dettes :

55 1 PRAESERTIM VT NVNC SVNT MORES sic et illud dictum est « namque hoc tempore obsequium amicos, ueritas odium parit », quia consuetudinis imago est uituperare praesentia.

« 55 1 PRAESERTIM VT NVNC SVNT MORES cela est aussi dit de cette façon dans « namque hoc tempore obsequium amicos, ueritas odium parit », parce que critiquer le présent est un lieu commun ».

Dans sa note sur ce passage Sarah Laborie³⁸ fait justement remarquer que le mot *imago* est ici pris au sens de « représentation mentale », et justifie ainsi de manière convaincante sa traduction de *consuetudinis imago* par « lieu commun », à condition d'entendre le mot dans son sens moderne de « banalité ». Finalement, c'est le caractère à la fois conservateur et ronchon des Romains que pointe ici Donat, non sans humour. Or cette propension chez ses compatriotes au pessimisme ambiant fait que ce genre de sentence n'a pas grande valeur et que, du coup ces énoncés généraux en disent sans doute plus long sur les mentalités que sur la morale ou la philosophie. Du coup, la fonction essentiellement dramatique de la sentence chez Donat apparaît parfaitement cohérente avec cette distance prise avec le contenu sentencieux. Parce qu'elle dit beaucoup plus de choses du caractère d'un personnage qu'un long discours, la sentence témoigne bien du génie de Térence, mais de son génie dramatique, non de sa profondeur morale. La situation est donc en quelque sorte inversée par rapport aux excerpteurs qui démembrèrent Ménandre à la recherche de sentences. Donat, lui, reconstruit la sentence dans son environnement dramatique et dans son sens avant tout actantiel.

On voit donc qu'on arrive à une position finalement complexe et ambiguë de la sentence térentienne chez son commentateur. La difficulté ne tient sans doute pas prioritairement au fait que Donat (lui-même ou ceux que l'on met sous son nom) a amalgamé divers commentaires qui parfois pouvaient se contredire, car il a opéré un tri et c'est donc finalement sa vision (ou celle de celui qui compile sous son nom) que l'on atteint dans le résultat final que nous éditons. De ce fait, la relative cohérence du discours sur les sentences plaide en faveur d'un travail d'unification sinon totalement abouti du moins clairement entrepris.

Comme dans d'autres aspects de sa production³⁹, ce qui frappe ici c'est la multiplicité des lectures et des approches que propose le grammairien. Sur un plan, le discours sentencieux tisse un réseau de morale typiquement et traditionnellement romaine, reposant sur les codes éthiques de la satire et faisant de la comédie le miroir d'un monde cruel et souvent corrompu où l'honnêteté a faim et grelotte. Mais, en même temps, le commentateur souligne qu'il ne faut pas prendre cela « comme à l'école » et que le monde de la comédie est finalement un monde factice qui exacerbe pour faire rire ce trait bien connu des vieux Romains moralisateurs et ronchons. Térence, selon Donat, prend soin de se moquer lui-même de cela, en mettant des sentences en contre-emploi dans la bouche de personnages indignes de les proférer. Somme toute l'essentiel n'est donc pas dans la morale, mais dans la réflexion du commentateur sur la nature rhétorique et la fonction textuelle de la maxime. A ce titre le *grammaticus* et surtout le fin analyste du théâtre qu'est bel et bien Donat, l'emportent évidemment sur le *philosophus*.

³⁸ LABORIE S. (2009) *ad loc.*.

³⁹ Voir BUREAU B. (à p.).

Bibliographie

- BIVILLE F. (1999) : « Les proverbes : nature et enjeux », in Biville F. (éd.) *Proverbes et sentences dans le monde romain*, Actes de la table-ronde du 26 novembre 1997, Lyon, CEROR, p. 11-25.
- BUREAU B. (2003) : « Le thème de la philosophie païenne dans la polémique chrétienne de Lactance à Augustin », en collaboration avec B. Colot, in Declercq G., Murat M. et Dangel J. (éd.) *La parole polémique*, Paris, Champion, p. 57-102.
- BUREAU B. (à p.) : « *L'Énéide* dans le commentaire de *l'Eunuque* de Térence attribué à Aelius Donat. Citations éclatées ou fragments d'intertextualités ? », à paraître dans les mélanges offerts à J. Dangel.
- BUREAU B., INGARAO M., NICOLAS C., RAYMOND E. (2009) : *Hyperdonat. Une édition électronique des commentaires de Donat aux comédies de Térence*, accessible à l'adresse : <http://hyperdonat.ens-lsh.fr/>
- CALBOLI G. (1999) : « Sentences et proverbes dans la littérature et la rhétorique », in Biville F. (éd.) *Proverbes et sentences dans le monde romain*, Actes de la table-ronde du 26 novembre 1997, Lyon, CEROR, p. 41-54.
- HERZOG R. (1993) : *Nouvelle histoire de la littérature latine*, tome 5 : « Restauration et renouveau. La littérature latine de 284 à 374 après J.-C. », Turnhout, Brepols.
- JAKOBI R. (1996) : *Die Kunst der Exegese im Terenzkommentar des Donat*, Berlin-New York, De Gruyter.
- LABORIE S. (2009) : *Phormio / Phormion*, traduction intégrale du commentaire de Donat au *Phormion*, in BUREAU B., INGARAO M., NICOLAS C., RAYMOND E. (2009).
- N'DIAYE E. (2005) : « *Obsequium amicos, ueritas odium parit* : histoire d'un proverbe », *Dialogues d'Histoire ancienne*, 31, 1 ; 2005, p. 33-50.
- OTTO A. (1962) : *Die Sprichwörter und sprichwörtliche Redensarten der Römer*, Hildesheim, Olms (première édition 1890).